

le **MAG**

Le magazine de la Communauté de Communes du  HAUT-BÉARN*

#05
Janvier 2023

Le futur Haut-Béarn pose ses premières pierres

08

Soutenir le commerce
et l'artisanat

18

Le Relais Petite Enfance,
cœur battant

22

Le réseau de lecture
publique : c'est gratuit et
pour tout public!

3

NOTRE TERRITOIRE

Le futur Haut-Béarn pose ses premières pierres

8

ÉCONOMIE

Soutenir le commerce et l'artisanat

12

ENVIRONNEMENT

Trier, c'est bien... Réduire ses déchets, c'est mieux!

16

COMPÉTENCES

Que fait la Communauté de Communes du Haut-Béarn?

18

SOCIAL

Le Relais Petite Enfance, cœur battant

22

CULTURE

Le réseau de lecture publique: c'est gratuit et pour tout public!

26

TOURISME

Requalifier le parc d'hébergement locatif



Confiance, Courage et Détermination !

Il est fréquent d'entendre que l'activité humaine est responsable de tous les maux qui s'abattent sur la planète et qui la dégradent. La formule, un peu courte, est injuste à l'égard de nos anciens qui nous ont légué des paysages préservés et une qualité de vie que beaucoup ici nous envie.

Néanmoins, la côte d'alerte de la surconsommation de nos ressources est dépassée. C'est un devoir d'en tenir compte pour l'avenir.

La jeune Communauté des Communes du Haut-Béarn est invitée à relever des défis majeurs.

Dans cette période désorganisée par l'irruption d'un virus et par les retombées économiques et sociales désastreuses de la guerre, il est grand temps que les certitudes fassent place à de la conviction et du bon sens.

Le « c'était mieux avant » et les ordonnances du passé n'auront pas d'effets sur les difficultés du présent.

Je crois en notre projet de territoire « *En Davan !* ».

Il doit aboutir à des préconisations concrètes pour l'habitat, la santé afin de pallier le risque de désertification médicale, la mobilité adaptée aux besoins locaux, la formation pour l'emploi local, la considération environnementale, la qualité alimentaire... Les chantiers sont vastes ! Ils requièrent courage et détermination.

La diversité de nos 48 communes est un atout, nos 650 élu-e-s du territoire sont une aubaine et la participation de nos concitoyens, de véritables experts du quotidien dans beaucoup de domaines, est une chance. Ce foisonnement doit permettre d'accélérer l'action publique réputée trop lente.

Les équipes très motivées de la communauté de communes disposent de la technicité et de l'expertise indispensables à la réalisation d'actions concrètes. Par-delà la gestion des services de qualité qu'elle assure au plan éducatif, auprès de la petite enfance, pour la diffusion culturelle et la qualité environnementale, entre autres, (*voir pages centrales de ce magazine*) la CCHB doit faire un pas supplémentaire pour devenir une vraie collectivité de projets.

En ce début d'année, au nom des élu-e-s et des agents de la CCHB, je vous adresse tous nos vœux pour que 2023 soit une bonne année. Qu'elle apporte de la confiance, permette de réaliser vos souhaits les plus chers et de faire de belles rencontres.

Bernard Uthurry

Président de la Communauté de Communes du Haut-Béarn

Maire d'Oloron Sainte-Marie

Conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine



Le futur Haut-Béarn pose ses premières pierres avec *En Davan !*

En 2017, les quatre intercommunalités du territoire ont fusionné, devenant la Communauté de Communes du Haut-Béarn. Depuis, les élus des 48 communes ont dû apprendre à se connaître et à partager la connaissance d'un nouveau territoire commun.

Des premières rencontres ont émergé un portrait de territoire qui dresse un état des lieux du Haut-Béarn sous différents angles : démographie, fonctionnement territorial, agriculture, économie, habitat, tourisme, paysages, services à la population, mobilité, gestion des déchets, occupation des sols et sentiment d'appartenance.

De ces échanges, les élus ont fait le constat d'un territoire à fort potentiel paysager, économique et culturel mais devant développer son attractivité. Il a aussi été établi que le Haut-Béarn avait besoin d'une vision commune pour assurer son développement et d'outils pour mettre en place cette vision.

Durant la première phase, les élus du Haut-Béarn se sont appuyés sur cet état des lieux pour définir un projet collectif. En fonction des forces et des faiblesses identifiées, une stratégie a été élaborée, à travers un projet commun de territoire, pour déterminer ensemble ce que sera le Haut-Béarn de demain et d'après-demain.

C'est ainsi qu'en 2019 est né *En Davan !*, un projet collectif destiné à orienter l'aménagement de notre territoire dans l'objectif de répondre aux besoins des habitants tout en rendant le Haut-Béarn plus attractif et durable.

Cette démarche a mené à l'écriture d'un manifeste pour faire le point sur la stratégie du Haut-Béarn.

Ce texte politique est orienté autour de quatre axes :

- Pour une montagne vivante, du piémont aux sommets ;
- Pour notre cité commune et notre réseau de bourgs et de villages ;
- Pour nos capacités et nos compétences productives agricoles et industrielles ;
- Pour notre attractivité résidentielle et la qualité de vie et de services pour tous.

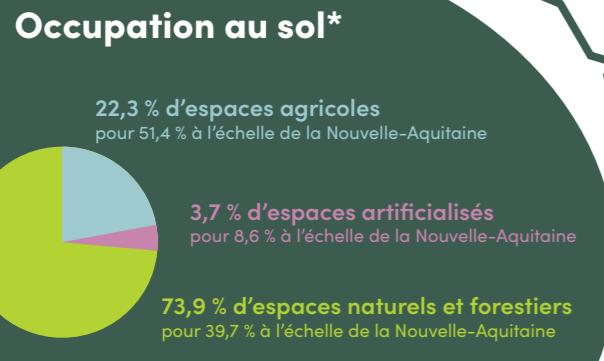
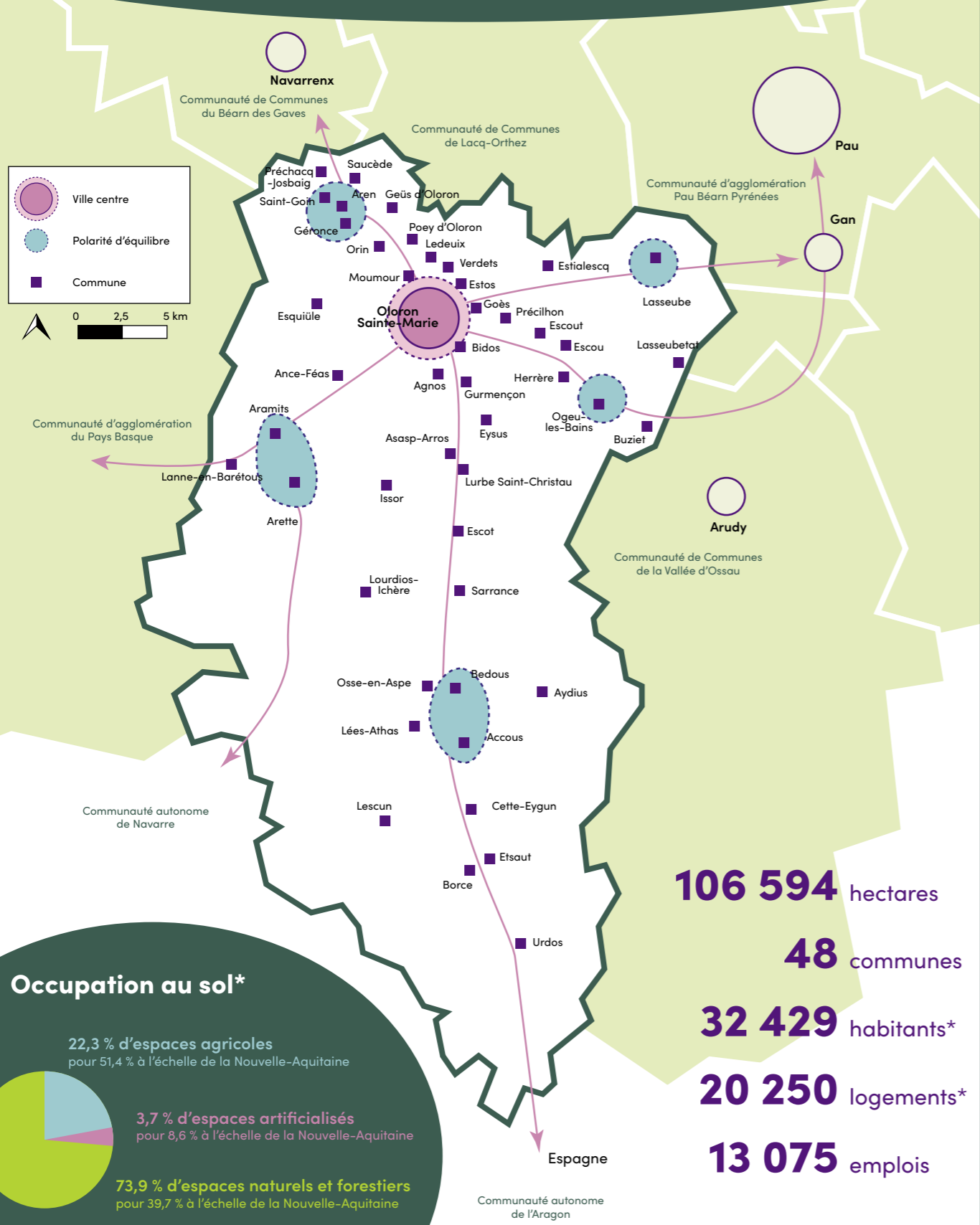
Autour de ces axes, les élus du Haut-Béarn invitent tous les acteurs à rejoindre les ambitions de cette stratégie. À ce jour, le projet collectif *En Davan !* a permis d'établir des premières pistes, cadre d'une action communautaire cohérente.

Comme vous pourrez le découvrir dans les pages suivantes, elles seront ensuite développées et traduites à travers des outils d'aménagement comme le SCoT ou le PLUi.

D'autres outils, documents et dispositifs seront associés à la démarche afin de renforcer l'action communautaire et permettre de réaliser cette vision dans d'autres domaines : environnement, gestion des déchets, culture, commerce...

**En avant !*

CARTE DE L'INTERCOMMUNALITÉ ET DE SON FONCTIONNEMENT TERRITORIAL



106 594 hectares
48 communes
32 429 habitants*
20 250 logements*
13 075 emplois

* 2019, INSEE

Interview

En Davan ! Le plan d'aménagement du Haut-Béarn a été officiellement lancé. Brigitte Rossi, Vice-présidente en charge de l'urbanisme et de l'habitat, définit les contours de ce projet central.



Gérer le quotidien, préparer l'avenir: c'est l'esprit d'En Davan 2040 ?

C'est co-construire. Nous sommes issus d'une intercommunalité jeune, née en 2017, avec un territoire diversifié : les zones de montagne avec les problématiques liées à l'agropastoralisme, les zones de piémont et de plaine avec des enjeux agricoles, un centre-ville, Oloron Sainte-Marie, qui est un pôle de centralité mais qui doit vivre avec les autres pôles d'équilibre (Aspe, Barétous, Lasseube, Ogeu-les-Bains). C'est le défi d'En Davan ! Mettre autour de la table les 48 communes et 650 élus locaux, savoir ce que nous voulons faire. Les élus décident de maîtriser ensemble le destin du territoire et de faire des enjeux communs un objectif partagé.

Quels sont les buts de ce projet d'aménagement sur deux décennies ?

Œuvrer pour le bien-être des habitants, éviter la fuite vers les territoires voisins, rechercher une mise en valeur de nos espaces naturels et agricoles, développer un territoire vivable, durable et résilient. Nous devons travailler dans une logique de projet, et non plus de guichet où des opportunités foncières sont créées au coup par coup, sans réfléchir à une stratégie globale de territoire.

Avez-vous fait un premier état des lieux ?

Oui et le logement est un point essentiel à améliorer. Nous possédons un parc vacant important. Si nous voulons accueillir une nouvelle population jeune, car la nôtre est vieillissante sur ces dernières décennies, nous devons rétablir notre offre de logements principaux, en priorité locatifs, afin d'offrir un parcours résidentiel le plus complet possible aux habitants et nouveaux arrivants. Mais les solutions de logements doivent avancer avec la revitalisation de nos centres-bourgs afin que les services proposés répondent aux véritables besoins de toutes les populations, sans oublier les personnes qui ont des problèmes de mobilité. Par ailleurs, aujourd'hui, nous sommes dans l'incapacité de loger des apprentis ou des étudiants en stages longs ; il nous faut travailler également sur ce point qui constitue également un frein à l'attractivité du territoire.

La question du logement, est-ce aussi une meilleure organisation immobilière globale ?

Le défi est de s'attaquer à l'étalement urbain, de stopper cette hémorragie foncière qui nuit à l'homme et à la nature. Sur les dernières décennies, de nombreux lotissements se sont construits en extension des bourgs au détriment d'un investissement dans le bâti des centres. Si cette politique répondait à un foncier communal attractif, il a eu pour conséquence de rendre les centres-bourgs moins attractifs et de voir les activités diminuées (commerces, bistros, services...). À nous d'inverser la tendance et de mettre l'accent sur les avantages de vivre en centre-ville : services de proximité, réseau scolaire, se déplacer à pied...

L'état des lieux a aussi un volet de projection ?

Dans les prochaines années, des choses vont peut-être changer, mais on doit se caler sur l'application des politiques publiques. Il y a un socle de respect des contraintes comme le droit au sol. Dans tous les cas, l'aménagement du territoire, c'est une vision à court, moyen et long termes.

Comment En Davan va-t-il se concrétiser ?

Avec les documents « cadre » que sont le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Car l'aménagement reste la matrice de toutes les autres politiques publiques. Il faut que nos concitoyens comprennent l'essentiel : nous œuvrons tous ensemble pour un projet commun pour le Haut-Béarn. C'est en synergie que nous pourrions continuer à bien vivre sur notre territoire aux patrimoines architectural et naturel exceptionnels que l'on habite en haute vallée ou au cœur du piémont.

Chacun a sa place dans ce projet ?

Absolument, nous formons une armature territoriale où chacun a son mot à dire. Le pôle de centralité, Oloron Sainte-Marie, impulse une dynamique à tout le reste du territoire mais le territoire le nourrit aussi par ses spécificités. Les deux vivent en synergie. Si l'un est malade ou meurt, l'autre va connaître le même sort. C'est une solidarité : ce n'est pas les uns contre les autres, mais les uns avec les autres pour co-construire le Haut-Béarn de demain.

“ Les élus décident de maîtriser ensemble le destin du territoire et de faire des enjeux communs un objectif partagé. ”

Sous l'étiquette d'En Davan ! sont rassemblés plusieurs documents, des outils qui permettent de préciser notre vision, de se donner les moyens de la réaliser. Parmi ces outils, deux documents d'aménagement sont en cours d'élaboration.

SCoT

Contenu du SCoT
La stratégie d'aménagement politique, présentée dans le projet collectif <i>En Davan !</i> est développée dans Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) débattu le 24/02/22.
Le Document d'Orientations d'Objectifs (DOO) définit les modalités de mise en œuvre des objectifs politiques et stratégiques et les conditions d'application du PAS.
Les annexes Éléments de diagnostic et de justification du projet

QUEL AMÉNAGEMENT POUR NOTRE TERRITOIRE ?

Afin de préciser la stratégie, les élus définissent de grandes orientations et des objectifs qui seront inscrits dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) *En Davan 2040*, un document de planification qui définit les grandes lignes de l'aménagement du territoire :

Que voulons-nous faire ? Comment allons-nous traduire le défi de la transition écologique ?

Ces orientations stratégiques concernent des domaines variés :

- Agriculture et alimentation
- Trame paysagère et continuités écologiques
- Revitalisation centre-ville et centres-bourgs
- Habitat
- Mobilités
- Économie et commerce
- Climat et énergies renouvelables

Dans la continuité du projet de territoire, le SCoT vise à développer de manière durable le Haut-Béarn, en favorisant le sentiment d'appartenance des habitants et en développant l'attractivité du cadre de vie ainsi qu'une offre d'habitat et de services modernisés. Il intègrera une stratégie de résilience et d'adaptation de notre territoire aux effets du changement climatique.

Le SCoT exprime la stratégie *En Davan* et doit prendre en compte les objectifs d'aménagement régionaux et nationaux. Cela permet ensuite au plan d'urbanisme de ne se référer qu'à lui.

Prescrit le 6 juin 2019, il est en cours d'élaboration et fait l'objet d'une co-construction avec les communes. Des réunions de concertation se tiendront en 2023 avec la population dans l'objectif d'approuver le SCoT fin 2024.

Donnez !

Durant toute l'élaboration du SCoT et du PLUi, vous pouvez exprimer votre avis et poser vos questions par mail à :

- concertation.scot@hautbearn.fr
- concertation.plui@hautbearn.fr

Vous pourrez également prendre la parole lors des réunions publiques.

vo
avis

PLUi

Dans la continuité des orientations et des objectifs exprimés par le SCoT, le **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) traduira réglementairement le projet de territoire *En Davan 2040***.

Les autorisations d'urbanisme et les projets d'aménagement devront être conformes aux dispositions du PLUi.

Ce plan répondra à l'obligation de tendre vers le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) des espaces naturels et agricoles fixé pour 2050 par la loi Climat et Résilience et d'intégrer la transition écologique.

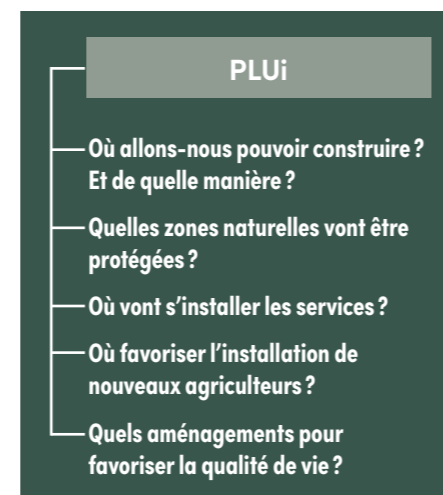
Le PLUi définit les zones urbaines (U), les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A), les zones

naturelles (N) ainsi que les règles de construction.

L'objectif du document est d'intégrer par des Orientations d'Aménagement et de Programmation définissant les enjeux de diversité des formes urbaines, de performance énergétique des constructions, de la diversification des offres de logements, des aménagements publics favorables aux mobilités douces et limitant les effets de chaleur lors des canicules, etc. Le PLUi intègrera ainsi des mesures bénéfiques à la santé.

Une large consultation publique sera organisée tout au long de

l'élaboration du projet. Prescrit par le conseil communautaire le 7 juillet 2021, il pourra être approuvé fin 2025, après enquête publique.



Se déplacer en Haut-Béarn : assembler mobilité et environnement

Le Plan de Mobilité Simplifié (PdMS), lancé en avril 2022, doit encore améliorer la mobilité sur le Haut-Béarn tout en préservant l'environnement.

Dans un territoire aussi vaste que le Haut-Béarn, la mobilité globale, qu'importe la raison du déplacement, doit composer avec des contraintes telles que des distances longues (fond de la vallée d'Aspe situé à 40 km d'Oloron Sainte-Marie) et des conditions particulières pour circuler (routes de montagne, météo capricieuse). La voiture est, naturellement, le moyen de locomotion le plus utilisé.



Des services déjà en place...

Plusieurs solutions alternatives à l'automobile sont déjà portées par la collectivité : un transport collectif urbain, *La Navette*, sur Oloron Sainte-Marie, un transport collectif à la demande en vallée d'Aspe, un service d'auto-stop collaboratif et sécurisé (*Rezo Pouce*) et un large dispositif en faveur du vélo (*Cycl'O Béarn*). Sans oublier les deux lignes de bus régionales (Oloron - Mauléon, Oloron - La Pierre Saint-Martin) et le service TER en liaison Pau - Oloron - Bedous. Devenue Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM) sur son territoire depuis le 1^{er} juillet 2021, la CCHB a un champ d'action plus important et souhaite densifier le catalogue d'offres pour ses habitants.

Le PdMS entre dans sa dernière phase...

La collectivité s'est engagée avec le CEREMA* dans l'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié. Cet outil définit la politique mobilité, sur le long terme, pour les territoires ruraux et les villes moyennes. Il s'appuie sur les pratiques de mobilité et les besoins recueillis auprès de différents acteurs (élus,

techniciens, employeurs, institutions sociales, etc.). Le cahier des charges est large : s'adapter aux spécificités territoriales, prioriser les actions à mettre en place, préserver l'environnement en contribuant, entre autres, à la lutte contre les gaz à effet de serre.

La première phase s'est déroulée au printemps 2022 sous la forme d'une concertation citoyenne au travers de six ateliers de territoire, une trentaine d'entretiens bilatéraux avec les acteurs socio-économiques locaux et des enquêtes usagers (de plein air, sur les marchés de Bedous et d'Oloron, en ligne et en format papier).

Les besoins recueillis ont permis d'identifier 4 axes :

Axe 1 : Une stratégie des mobilités co-construite et co-animée.

La question des mobilités touche des populations aux besoins différents, la concertation est donc essentielle. Un Comité des Partenaires a été créé en fin d'année 2021 pour réunir autour de la table plusieurs collègues (associations et usagers, entreprises, élus, Région et Département) afin de construire ensemble la mobilité de demain.

Axe 2 : Vers le changement de comportement avec comme fil rouge la communication, l'accompagnement et la sensibilisation de la population aux différents modes de déplacement.

Axe 3 : Des services de mobilité pour tous autour de plusieurs thématiques : collective, sociale et solidaire, partagée et active.

Axe 4 : Le développement d'une stratégie multimodale avec l'aménagement des centres-bourgs et l'aménagement de l'intermodalité autour des gares et des pôles générateurs de flux.

La phase pré-opérationnelle est en cours avec la rédaction d'une douzaine de fiches actions. Les premiers projets seront mis en œuvre dès 2023.

* Établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique qui accompagne l'État et les collectivités territoriales pour l'élaboration, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport.

Soutenir le commerce et l'artisanat

Dans le cadre de la revitalisation de son territoire, la communauté de communes ambitionne de redynamiser ses centres-villes et centres-bourgs. L'enjeu est de soutenir nos centralités afin de recréer du flux, un accès aux services et aux commerces. Conditions indispensables pour maintenir la qualité de vie et attirer de nouveaux habitants.

Dans le domaine du commerce et de l'artisanat, la CCHB a identifié un important besoin d'ingénierie partant des constats suivants : absence d'une vision globale et d'une ligne directrice dans le domaine, multiplicité des associations d'acteurs économiques et nombreux locaux vacants en centre oloronais et centres-bourgs. Il est donc apparu nécessaire pour la communauté de communes d'être moteur dans la définition d'une véritable stratégie au service du commerce et de l'artisanat sur l'ensemble du Haut-Béarn.

Pour ce faire, la CCHB a créé un poste de manager du commerce. Véronique Mazouat a été recrutée en octobre 2021, rejointe en septembre 2022 par Corinne Paris pour renforcer la mission à l'échelle du territoire. Ensemble, elles sont les interlocutrices privilégiées pour les artisans et commerçants du Haut-Béarn et doivent déjà relever de nombreux défis : faire l'interface entre les acteurs économiques, la collectivité et les communes du territoire, œuvrer à la dynamisation de la bourse aux locaux avec une dimension proactive et prospective (voir page 10), accompagner les commerçants de la rue Louis Barthou à Oloron Sainte-Marie durant les travaux, aider la structuration de certaines associations et de leurs animations et, enfin, suivre l'organisation de la manifestation « Mon centre-bourg a un incroyable commerce ».

Après une année à travailler en majorité sur la ville-centre, l'objectif de l'année 2023 sera d'apporter le même expertise sur le reste du territoire et notamment sur les centralités supports. Un travail de fond sera également réalisé avec le Département des Pyrénées-Atlantiques pour dynamiser la plateforme de vente en ligne « moncommerce64 ».

Portraits d'agents



“
Véronique Mazouat
Manager de territoire

« Mes expériences professionnelles, tant au niveau de l'immobilier que de la vente d'espaces publicitaires, m'ont permis d'acquérir la connaissance d'un réseau économique local important ainsi qu'une écoute attentive pour réaliser une synthèse des besoins « des clients » afin de pouvoir répondre au plus près de leurs attentes. Mon dynamisme, mon optimisme et ma motivation sont autant d'atouts que je mets chaque jour au service de ma collectivité et du territoire. »

“
Corinne Paris
Manager commerce



« Depuis le 1^{er} septembre 2022, j'ai intégré le service Pôle Développement Territorial en renfort de la manager de territoire. Je suis issue d'une famille d'artisans et bénéficie une expérience de plus de 15 ans dans le domaine du commerce notamment la gestion d'une boutique. Cela me permet de comprendre les besoins des différents acteurs économiques locaux et de les accompagner pas à pas. »

Entretien avec Véronique Mazouat et Corinne Paris

Comment accompagnez-vous les commerçants au quotidien ?

Nous sommes là en tant que manager de territoire pour aider les acteurs locaux que sont les commerçants, les artisans et leurs associations. Nous les accompagnons et sommes des facilitateurs dans leurs démarches, dans l'élaboration de leur programme d'animations...

Vous avez également un rôle de médiateur ?

Oui, lorsque les commerçants ou artisans de la ville-centre ont un problème, ils nous remontent l'information et nous faisons le lien avec la Mairie d'Oloron Sainte-Marie ou les services intercommunaux, en fonction de l'objet de la demande. Cela peut concerner par exemple le nettoyage des rues, le ramassage des déchets... Notre rôle est de faire

remonter le problème au service compétent et de veiller à ce qu'il soit traité rapidement. Notre position et notre connaissance de l'organisation interne des deux collectivités nous permettent d'être réactives.

Comment les commerçants réagissent face à votre arrivée ?

Ils ont un interlocuteur unique et c'est très important pour eux. C'est un service supplémentaire que nous leur amenons, ils ne sont plus perdus face à l'administration... C'est un rôle essentiel que nous jouons dans la redynamisation du centre-ville

Pouvez-vous résumer en une phrase vos objectifs ?

Créer un lien fort entre élus et acteurs économiques du territoire, être des interlocutrices privilégiées pour leurs divers projets afin de favoriser l'attractivité de notre territoire.

Il est essentiel d'être partenaires de nos acteurs économiques qui constituent les forces vives de notre territoire.



Henri Bellegarde,
Vice-président à
l'économie territoriale
pour l'artisanat et le
commerce

+ D'INFOS ici

Pôle développement territorial
Véronique Mazouat :
06 35 07 09 72
Corinne Paris :
06 95 42 77 03
manager@hautbearn.fr

Commerçants, nous vous offrons une visibilité sur internet !



- Gratuit pendant 4 ans
- 100% personnalisable
- Une démarche locale
- Une utilisation simple



Mise en place par le Département des Pyrénées-Atlantiques à la suite des fermetures successives des commerces en période Covid, moncommerce64 est une plateforme de vente en ligne locale, durable et innovante. Vous êtes artisans, commerçants, producteurs du Haut-Béarn ? Vous souhaitez créer votre boutique en ligne et vous inscrire gratuitement dans ce dispositif ? La communauté de communes peut vous accompagner !

La bourse aux locaux s'étoffe

Face à la problématique des locaux vacants, la communauté de communes met en relation les différentes parties pour dynamiser la ville-centre et les centres-bourgs.

Entre les études de marché, le financement et le choix de l'activité, lancer son commerce est un long chemin semé d'embûches. Sans oublier le choix stratégique de l'emplacement. Face à l'importance capitale de cette décision et à la vacance des locaux, le pôle développement territorial de la Communauté de Communes du Haut-Béarn a lancé sa bourse. L'objectif : mettre en lien les différentes parties concernées pour trouver un local adéquat aux porteurs de projets. « Le but n'est pas de se substituer aux agences immobilières et aux offices notariaux », insiste Véronique Mazouat, manager de territoire. « C'est être un facilitateur entre les porteurs de

projets, les professionnels de l'immobilier, les bailleurs et les vendeurs. »

Accompagner et conseiller

L'outil global se veut plus exhaustif et permet de mieux informer sur les opportunités en Haut-Béarn. Les personnes en recherche de locaux prennent rendez-vous avec le pôle pour une présentation du dispositif et la définition des critères prioritaires. « C'est indispensable pour cibler la recherche et leur proposer des biens qui répondent à leurs attentes », explique Véronique Mazouat.

Le porteur de projets peut alors vouloir intégrer le centre-ville, s'en éloigner ou même s'installer en vallée. Récemment, l'un d'entre eux a préféré s'installer dans un village de la vallée de Josbaig pour

apporter une offre commerciale inexistante jusqu'ici.

Un travail global sur le Haut-Béarn

Après s'être occupé du pôle central en aidant une dizaine de personnes à concrétiser leur projet, l'objectif est désormais de développer le dispositif sur les autres communes de la CCHB. La demande tourne principalement autour de services de proximité pour éviter de prendre la voiture. Véronique a débuté un gros travail de recensement : rechercher les locaux vacants, contacter les propriétaires pour les visiter, analyser leur état pour les proposer dans la bourse aux locaux. L'offre est dans un processus de diversification.

Vous êtes propriétaire d'un local commercial vacant et souhaitez l'inscrire dans la bourse aux locaux ? Contactez-nous !

ÇA BOURGEONNE À LA PÉPINIÈRE !

Créée en 2014 par la communauté de communes et située au cœur du Parc d'activités Lanneretonne à Oloron Sainte-Marie, la Pépinière facilite l'implantation de jeunes entreprises (moins de 3 ans d'existence) en proposant la location d'ateliers et de bureaux à des prix très attractifs. Ces dernières années, la Pépinière a pleinement joué son rôle d'accompagnement et de conseil, enclenchant un mouvement perpétuel positif.

En effet, les sociétés ont quitté le dispositif pour acheter ou louer des locaux sur le territoire en lien avec leur développement. Seulement quelques-unes ont cessé leur activité. **Pour preuve, le taux de survie, après 5 ans, des entreprises hébergées atteint plus de 80 % contre 50 % pour la moyenne nationale.**

L'offre s'est naturellement élargie avec le dispositif « hôtel d'entreprises », destiné à des structures de plus de trois années d'existence. Le lieu possède également un espace disponible à la location pour l'organisation de formations ou de réunions d'information.

Aujourd'hui, La Pépinière affiche quasiment complet ! Il reste seulement un bureau à la recherche d'un entrepreneur motivé !



Pôle développement territorial
Tél. 05 59 10 35 73
E-mail : pepiniere@hautbearn.fr

3 questions



JEAN-BAPTISTE BERGUERIE

CRÉMIER
BÉNÉFICIAIRE DE
LA BOURSE AUX
LOCAUX

C'était votre volonté de vous installer à Oloron ?

Oui, j'avais fait une étude de marché dans ce sens. J'ai commencé la recherche d'un local fin novembre début décembre 2021. J'ai pu m'installer avenue Tristan Derème en juin dernier.

Vous connaissiez la bourse aux locaux ?

Au départ, non. J'éprouvais des difficultés à trouver un local et j'ai pris rendez-vous avec Véronique Mazouat qui m'a présenté ce dispositif de la bourse aux locaux. Je lui ai donné mes besoins prioritaires : une arrière-boutique, du passage et un parking. Elle m'a alors envoyé un fichier avec plusieurs locaux et les coordonnées nécessaires.

Quel bilan après ces quelques mois d'activité ?

La boutique marche bien depuis quasiment six mois. Avec ma compagne qui vient m'aider les fins de semaine, c'est conforme à nos attentes.



LES PRODUITS LOCAUX MIS EN VALEUR

3 000 ASSIETTES DÉGUSTÉES

Les marchés des producteurs de pays et des fermiers du Béarn ont encore rempli brillamment leur mission : valoriser pleinement la richesse et la diversité des productions de notre territoire et permettre aux consommateurs d'acheter les meilleurs produits locaux « à la source ». L'été dernier, 4 dates étaient proposées par la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques (marché des producteurs de pays à Geüs d'Oloron, Lédeux, Oloron et Ogeules-Bains) et 3 par l'Union des Producteurs Fermiers 64 (Marchés fermiers à Aydius, Verdets et Aramits). Au total, les 7 rendez-vous ont connu un franc succès avec plus de 3 000 assiettes vendues. Surtout, ces soirées festives ont été prisées aussi bien par les habitants du territoire que par les visiteurs. Une réussite à tous points de vue !

Trier, c'est bien... Réduire ses déchets, c'est mieux!

La communauté de communes a rédigé un plan d'actions à suivre pour une réduction drastique des déchets.

Éteindre la lumière quand on quitte une pièce, privilégier la douche au bain, faire du tri sélectif : tous ces gestes du quotidien contribuent à réduire l'impact environnemental. Mais ils restent insuffisants et la quantité de déchets générée par chacun d'entre nous pousse à une action rapide. Le Haut-Béarn s'engage dans la réduction des déchets. L'état des lieux de nos poubelles, nécessaire avant d'agir, a été sans appel. Le Sictom a procédé à des échantillonnages méthodiques appelés « caractérisations ».

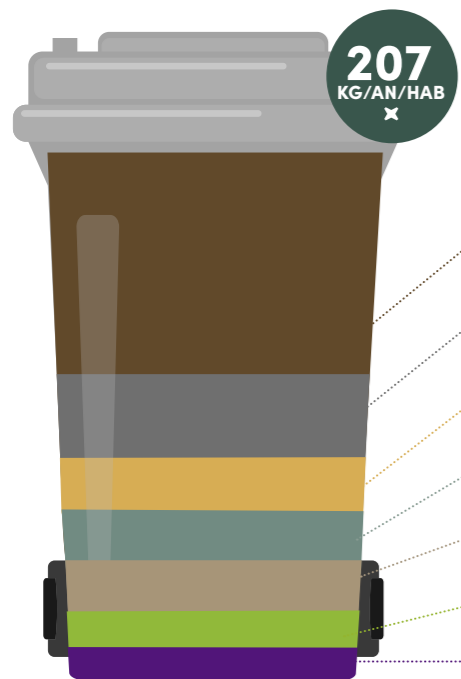
Une belle progression en vue
Celles-ci ont mis en évidence la part très importante des déchets compostables dans nos ordures ménagères : 42 % et même plus de la moitié quand on ajoute le gaspillage alimentaire ! En plus des déchets fermentescibles, d'autres

recyclables, à condition qu'ils soient déposés dans les bacs jaunes ou apportés en déchèterie, viendraient alléger davantage les quantités vouées à l'incinération. De quoi réduire, très largement, le poids des ordures ménagères. Aujourd'hui, le développement du recyclage des déchets est bien ancré grâce aux gestes de tri qui progressent dans les foyers du Haut-Béarn. Mais la pédagogie et la prévention sont toujours aussi nécessaires pour faire passer le message : « trier c'est bien, réduire ses déchets c'est mieux ! ».

Un objectif à tenir
En effet, la collectivité doit réduire à minima de 14 % les déchets ménagers et assimilés entre 2010 et 2031. Pour atteindre ce but, le Haut-Béarn a rédigé un document consultable sur le site du Sictom : le programme local de prévention

des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA). Il s'agit d'un plan d'actions en cinq axes de travail : prévenir les déchets organiques (notamment par le compostage), promouvoir la durée de vie allongée des produits, lutter contre le gaspillage alimentaire, réduire les déchets des entreprises, consommer responsable. Continuons l'effort collectif !
« Des choses sont déjà mises en place : par exemple, si un vélo arrive en déchèterie, l'agent va le proposer à l'association Roue Libre qui va le réparer et le remettre sur le marché. On veut privilégier le réemploi pour éviter un surplus inutile de déchets. Des zones spécifiques, destinées à donner une deuxième vie aux objets, seront prochainement créées dans cette optique. » explique Yvan Boyé, chargé de communication du Sictom de la Communauté de Communes du Haut-Béarn.

Que contiennent nos poubelles d'ordures ménagères ?



- 42 % DÉCHETS COMPOSTABLES**
qui pourraient être évités grâce au compostage
- 19 % DÉCHETS RÉSIDUELS**
déchets effectivement destinés au bac à capot vert
- 14 % EMBALLAGES ET PAPIERS**
destinés au bac à capot jaune
- 10 % DÉCHETS SPÉCIFIQUES**
destinés à la déchèterie
- 9 % GASPILLAGE ALIMENTAIRE**
qui pourraient être évités, compostés ou triés
- 4 % VERRE**
destinés à la colonne de verre
- 2 % TEXTILES**
destinés à la borne textile



Il nous faut atteindre cet objectif de réduction de nos déchets, l'urgence est là ! Et les biodéchets sont un formidable levier d'action pour relever ce défi.

Pierre Casabonne, Vice-président en charge de la transition écologique

LE COMPOSTAGE, C'EST DÉJÀ LE PRÉSENT

Chaque mois, les ateliers « Jardin Zéro Déchet » apprennent aux citoyens volontaires les gestes et techniques pour composter de manière efficace.

Un petit portail rouge qui ouvre vers un immense espace de verdure : les Jardins de Fred à Goès. Quel meilleur endroit pour exposer les richesses visibles et invisibles de la nature ? Depuis près de quatre ans, les ateliers « Jardin Zéro Déchet », en partenariat avec Valor Béarn et animés par des maîtres-composteurs, sensibilisent les habitants du Haut-Béarn aux bienfaits du compostage et à changer leur regard sur le jardin, véritable catalyseur de ressources. Pas de cours magistral où les élèves d'un jour écrivent des pages entières, ni de culpabilisation. Le choix de la pédagogie est assumé : des échanges entre les participants, des conseils donnés par chacun. Avec l'objectif de faire évoluer certaines habitudes.

Le pouvoir vient de nous
« Faire notre compost donne l'impression d'être acteur, pousse Solange Artus-Darlon de l'association Le Potager du Futur. On peut le réaliser chez soi en mangeant une pomme, en cuisinant une courge. C'est un

pouvoir d'agir. Cela répond à ce sentiment d'impuissance face à l'éco-anxiété. Certaines collectivités, comme la Communauté de Communes du Haut-Béarn, se sont saisies du problème. »
En effet, à partir du 1^{er} janvier 2024, chaque ménage devra disposer d'une solution pour trier à la source ses biodéchets (compostage individuel ou partagé, collecte séparée...) pour ne pas les jeter dans les ordures ménagères. D'où des initiatives comme ces ateliers ou la mise à disposition gratuite de broyat pour distiller les bons gestes aux citoyens.

Réduire drastiquement nos poubelles et nos apports en déchèteries.
En effet, aujourd'hui, un habitant du territoire crée 701 kg de déchets par an. Or, l'objectif est une baisse de 14 % par rapport au chiffre de 2010. Paillage, mulching, broyage... nos déchets de jardin constituent en réalité des ressources précieuses. « Il faut continuer à leur apprendre, explique l'intervenante Solange. On a des personnes de tous âges et milieux sociaux. Les taxes d'ordures ménagères sont sur une courbe ascendante très forte. » À l'issue des ateliers, un composteur est remis gratuitement à chaque participant pour être prêt à agir.

Les chiffres clés de la production de déchets

2031
525 KG/AN/HAB

2022
701 KG/AN/HAB

207 kg d'ordures ménagères (bac capot vert)
67 kg d'emballages et de papiers (bac capot jaune)
42 kg d'emballages en verre (colonne à verre)
385 kg de déchets spécifiques à destination des déchèteries

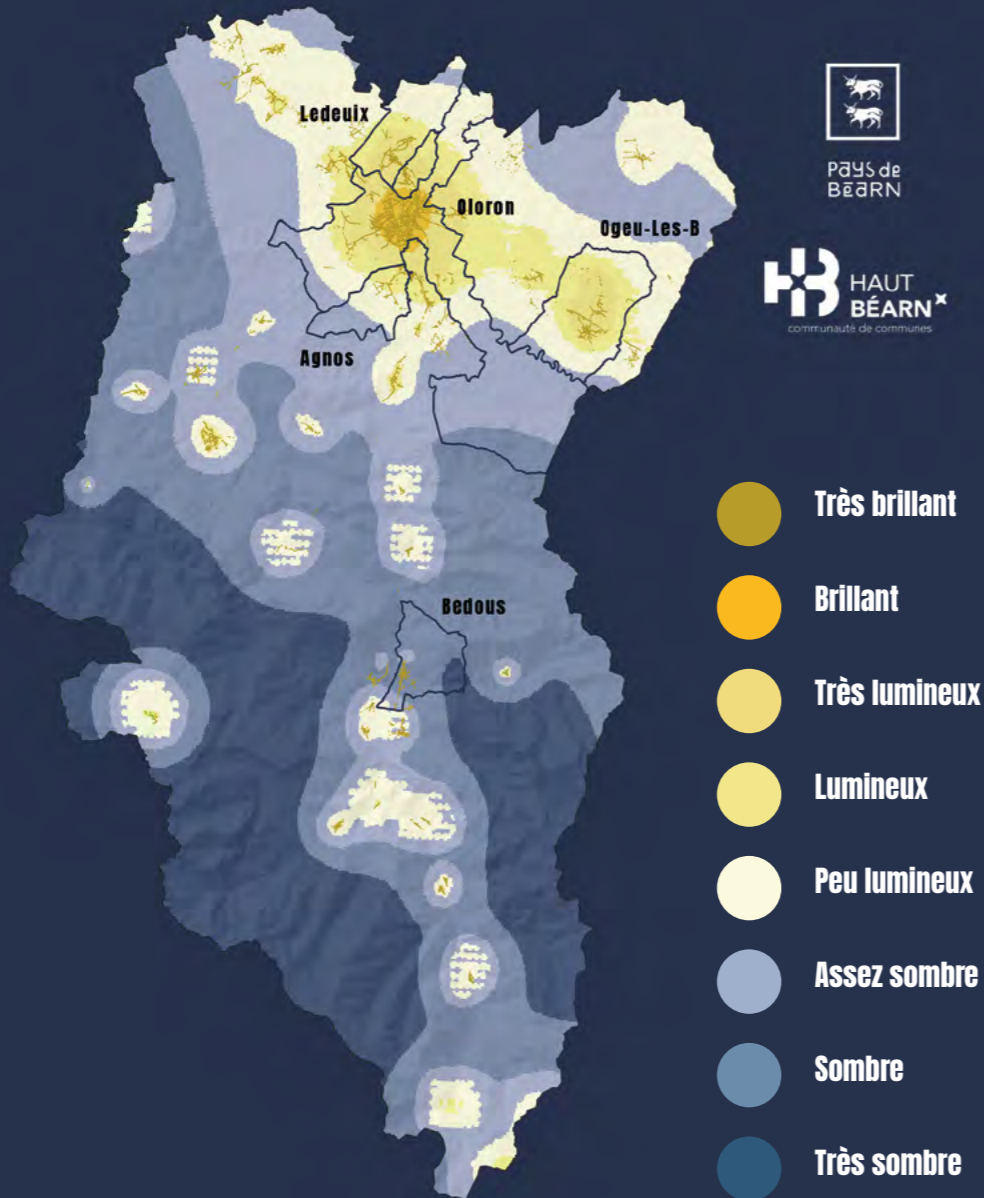
2010
610 KG/AN/HAB

« La nuit sous un autre jour » s'attaque à la pollution lumineuse

Même si le ciel nocturne du Haut-Béarn est largement étoilé, la CCHB et les communes « pilotes » d'Agnos, Bedous, Lèdeuix, Ogeu-les-Bains et Oloron Sainte-Marie ont souhaité s'inscrire dans le dispositif proposé par le Pays de Béarn : « La nuit sous un autre jour ». Il s'agit de repenser l'éclairage public pour économiser sur la facture énergétique, préserver la biodiversité et permettre de redécouvrir la voie lactée... Pas mal comme projet, non ?



Où fait-il encore nuit noire en Haut-Béarn ?



ÉNERGIE RENOUVELABLE, LOCALE ET CITOYENNE: DEUX PROJETS CONCRÉTISÉS

L'initiative de l'association Haut-Béarn en Transition Énergétique (HBTE) et la mise à disposition par la collectivité, pour l'euro symbolique, des toitures du Pôle technique intercommunal à Oloron Sainte-Marie et de la Maison de santé à Bedous ont porté leurs fruits. Deux nouvelles centrales photovoltaïques ont vu le jour en Haut-Béarn.

Ces installations, financées par près de 200 citoyens souscripteurs, la communauté de communes, HBTE, Aster, EnR64, Hastoy et Lagun, vont permettre de produire 132 000 kWh/an, ce qui équivaut à la consommation d'environ 52 foyers.



EN SAVOIR PLUS

Sur l'énergie solaire et durable : www.hbte.fr

L'AIRE DE GRAND PASSAGE PREND UNE COULEUR VERTE



Le secteur de la construction et des travaux publics constitue un important producteur de déchets, inertes à 90 %. Même si la plupart de ces matériaux sont potentiellement réutilisables, trop peu le sont dans les faits. La CCHB, associée aux partenaires du projet POCTEFA RCdiGREEN, s'est donc intéressée à la question pour une gestion efficace et durable des déchets inertes, s'appuyant sur les fondements de l'économie circulaire. Le projet d'agrandissement de l'aire de grand passage des gens du voyage a permis de mettre en pratique la théorie.

Les 4 000 m² de surfaces d'extension de la plateforme de stationnement des caravanes ont été aménagés par 3 200 m³ de matériaux, soit 7 200 tonnes de déchets inertes utilisés pour ce chantier. Résultat : un coût énergétique de fabrication bien inférieur à celui d'une grave naturelle et une économie de 100 % de matériaux de carrière ! Ce chantier à la teinte « verte » permet, en plus, à la collectivité de se mettre en accord avec la réglementation sur l'accueil et la sécurité dans ces espaces de passage.

Que fait la Communauté de Communes du Haut-Béarn ?

48 communes
33 000 habitants

✕ Agriculture

- Gestion de l'**Abattoir** du Haut-Béarn (délégue à un EPIC)
- Soutien aux **circuits courts** (marchés de producteurs, ceinture verte)
- Gestion du **centre de collecte** de Lédeux et d'**allotement** d'Accous



✕ Enfance - Jeunesse

- Gestion de **4 centres de loisirs** intercommunaux (Josbaig, Barétous, Aspe et Lasseube), accompagnement de celui d'Ogeu-les-Bains (associatif) et soutien financier aux structures oloronaises (associatives)
- Préparation (délégue au GIP Restauration collective du Haut-Béarn) et livraison des **repas** de cantines communales et de centres de loisirs
- Gestion du **Regroupement Pédagogique Intercommunal** de Josbaig



✕ Mobilité

- Mise en œuvre d'un plan d'actions favorisant la **mobilité pour tous**
- Gestion de la **Navette** d'Oloron Sainte-Marie
- Gestion du **transport à la demande**
- Accompagnement vers des dispositifs de mobilité douce, partagée et solidaire
- Prise en charge des **transports des scolaires** pour l'accès aux services culturels et à l'apprentissage de la natation



✕ Déchets

- **Collecte** et traitement des déchets ménagers
- Gestion d'un réseau de **8 déchèteries**
- Actions de **prévention** des déchets



✕ Aménagement

- Élaboration des **documents de planification** définissant les grandes orientations d'aménagement du territoire (SCoT, PLUi)
- **Instruction** pour 40 communes de l'application du droit des sols (permis de construire...)
- Modification des documents locaux d'urbanisme
- Co-portage avec la Ville d'Oloron Sainte-Marie du programme « Petites villes de demain »
- Mise en valeur du patrimoine bâti : charte architecturale et paysagère



✕ Sécurité

- Service de récupération des **animaux errants**



✕ Protection de l'environnement

- Coordination de la **transition énergétique** et écologique (PCAET, TEPOS...)
- Gestion du **Service Public d'Assainissement Non Collectif**
- Gestion des **milieux aquatiques** et prévention des inondations (délégue aux syndicats compétents)



✕ Culture et Patrimoine

- **Programmation** culturelle et événementielle (réseau de lecture publique, patrimoine et spectacle vivant)
- **Éducation culturelle et artistique** en milieu scolaire, structures petite enfance et auprès de publics prioritaires
- Organisation de l'**enseignement musical** (délégue à l'École de Musique Intercommunale du Haut-Béarn)
- Animation des **labels** Centre National de la Marionnette (délégue à l'EPA Jéliote) et Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises (avec la Vallée d'Ossau)
 - Gestion et entretien des **équipements culturels** : Médiathèque des Gaves, Villa Bedat, Fort du Portalet, Écomusées de Lourdiols-Ichère et de Sarrance



✕ Solidarité et santé

- Gestion de l'Espace **France Services** de la vallée d'Aspe
- Programmation d'ateliers **inclusion numérique**
- Aménagement, entretien et gestion des aires dédiées aux **gens du voyage**
- Coordination du **Contrat local de Santé** Oloron Haut-Béarn (avec la vallée d'Ossau)
- Gestion de la **Maison de santé** pluridisciplinaire de la vallée d'Aspe et accompagnement du projet de la Maison de santé du Piémont Oloronais
- **Fonds de concours** pour les projets d'investissement communaux



Gave d'Oloron

✕ Économie

- Gestion de **12 parcs d'activités** et d'une **pépinière** d'entreprises
- Appui et accompagnement des porteurs de projet
- Gestion du programme LEADER pour le soutien aux projets locaux



✕ Petite enfance

- Gestion et animation d'un Relais Petite Enfance pour les familles et les **assistantes maternelles**
- Gestion de **3 crèches** intercommunales situées à Oloron Sainte-Marie et accompagnement des crèches associatives d'Aspe et de Barétous
- Gestion et animation d'un Lieu d'accueil enfants parents « Ricochet »



✕ Sports et loisirs

- Gestion des **piscines** intercommunales d'Oloron et de Barétous
- Entretien de l'Aérodrome d'Oloron Herrère



✕ Habitat

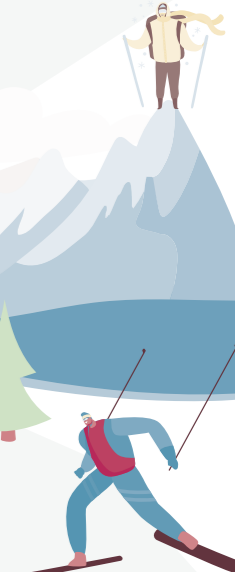
- Accompagnement des **programmes** liés à l'amélioration de l'habitat : « Bien chez soi 3 », OPAH-RU d'Oloron Sainte-Marie
- Conseils aux particuliers pour la **rénovation énergétique** (délégue au Service de Rénovation Énergétique de l'Habitat Montagne Béarnaise)
- Lutte contre l'**habitat indigne** et/ou dangereux pour le public et les habitants



Gave d'Aspe

✕ Tourisme et attractivité

- **Promotion** de la destination Pyrénées béarnaises (délégue à l'Office de tourisme)
- Gestion et entretien du **Plan Local de Randonnées**
- Gestion de l'**Espace Somport**
- Gestion et/ou accompagnement de projets de **développement touristique**



Le Relais Petite Enfance, cœur battant



Créé en 2004, le Relais Assistantes Maternelles intercommunal devenu, en 2021, Relais Petite Enfance (RPE) a vu ses missions évoluer au même rythme que le métier d'assistante maternelle*.

Le RPE : la porte d'entrée de la petite enfance

Ce changement de nom, ordonné par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, met véritablement l'accent sur l'évolution des missions de la structure vers l'accompagnement des familles, des assistantes maternelles et des gardes à domicile.

En effet, l'équipe du RPE est à la disposition des parents et futurs parents à la recherche d'un mode d'accueil pour leur jeune enfant. Lors des rencontres avec les familles, l'équipe prend le temps de bien cerner leur situation et leurs besoins afin d'apporter une information exhaustive et un accompagnement adéquat : présentation des dispositifs du territoire, listing des assistantes maternelles, suivi des demandes d'inscription en crèche, etc. Si le choix se porte sur l'accueil chez une assistante maternelle, le relais peut également accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle d'employeur.

L'accueil familial représente le premier mode de garde des jeunes enfants

Complémentaire avec la crèche, l'accueil chez l'assistante maternelle permet notamment une souplesse au niveau de l'amplitude horaire. Hélas, il est constaté une baisse du nombre de professionnelles, celles qui arrivent en fin de carrière ne sont pas forcément remplacées ; certains secteurs géographiques sont quasiment déserts en Haut-Béarn. Le rôle du RPE, dans le cas présent, est de promouvoir ce métier qui a énormément évolué au fil du temps. Aujourd'hui, les assistantes maternelles sont reconnues comme professionnelles de la petite enfance. Elles sont très investies dans leur rôle quotidien auprès des enfants et des familles. « Notre mission est d'accompagner les assistantes maternelles dans leur professionnalisation et le relais

représente une véritable boîte à outils où elles peuvent, selon leurs besoins et leurs problématiques, trouver toute l'information, l'écoute et l'aide nécessaire à la pratique de leur métier » présente Brigitte Larrensou, coordinatrice du relais. Et, en tout premier lieu, elles peuvent « piocher » tout un tas d'idées dans les temps collectifs qui sont proposés. Appelés « ateliers », ces rendez-vous quotidiens proposés tous les matins, du lundi au vendredi à Oloron Sainte-Marie mais également en itinérance à Lasseube, Lèdeux, Ogeules-Bains, Saint-Goin et Aramits, permettent de rompre l'isolement de la profession. Les assistantes maternelles peuvent rencontrer d'autres collègues, créer du lien, échanger sur leurs pratiques et partager des moments de jeux et d'éveil avec les enfants. Le tout, sous la bienveillance des animatrices, Emilie Sedze, Joëlle Estreboou et Elvire De Almeida, qui pensent et construisent ces rendez-vous dans l'intérêt pédagogique du jeune enfant, prenant en compte ses rythmes et son bien-être. En 2022, ce sont plus de 200 ateliers qui ont été organisés. « Nos propositions sont très diversifiées. Elles favorisent l'éveil, la découverte et l'exploration de l'enfant et elles permettent aussi aux assistantes maternelles d'acquérir de nouvelles compétences ». Ces ateliers permettent également aux jeunes enfants de se retrouver en collectivité, avec d'autres enfants et d'autres adultes. Au-delà des temps de jeux libres, des intervenants sont régulièrement sollicités dans divers domaines : psychomotricité, éveil musical, etc. Actuellement sont proposés des temps d'éveil à l'espagnol et des séances de yoga**. Un travail en transversalité avec d'autres services de la communauté de communes est aussi engagé depuis de nombreuses années. C'est ainsi que des rendez-vous réguliers se déroulent à la Médiathèque des Gaves et une bibliothécaire de l'espace jeunesse se déplace également pour des temps de lecture lors des ateliers itinérants.

Les enfants et assistantes maternelles ont aussi l'opportunité d'assister à un spectacle par trimestre, gratuitement, dans le cadre de la saison culturelle jeune public de l'Espace Jéliote.

Au-delà de ces temps collectifs, le relais soutient les professionnelles dans leur pratique en proposant des rendez-vous réguliers sous forme de conférences ou réunions thématiques. En 2022, la première édition de la journée professionnelle réservée aux assistantes maternelles a été organisée. Devant le succès rencontré, l'expérience sera renouvelée et amplifiée en 2023. Par ailleurs, le RPE a également en ligne de mire de favoriser la formation continue. « Cela passera par la programmation de modules de formation. C'est pendant le temps d'accueil des

Ce n'est plus la nounou d'autrefois qui fait de la garde d'enfants, les assistantes maternelles sont des professionnelles de la petite enfance reconnues qui souhaitent monter en compétences. La petite enfance tient une place très importante dans nos politiques publiques. Accompagner les familles, soutenir la professionnalisation des assistantes maternelles pour le bien-être des enfants est notre priorité.

Marie-Lyse Bistué, Vice-présidente en charge de la petite enfance



enfants. Cela va de pair avec une sensibilisation des familles à l'importance d'accepter que les assistantes maternelles puissent en bénéficier. Les professionnelles sont vraiment dans cette démarche évolutive de leur profession. C'est un accueil de qualité qui doit être reconnu. L'investissement du relais et des professionnelles est bien là ».

* Pour des raisons de lisibilité cet article n'a pas été rédigé à la forme inclusive mais il est à noter que le métier est également exercé par des hommes et notamment en Haut-Béarn.

** Financées par l'ARS Nouvelle-Aquitaine dans le cadre des projets de prévention et de promotion de la santé.

Les chiffres clés 2022 du RPE



180 FAMILLES ACCOMPAGNÉES dans leur recherche de mode d'accueil

95 ASSISTANTES MATERNELLES en activité sur 106 agréé.e.s par le Département des Pyrénées-Atlantiques (contre 134 en 2010)



+ DE 300 PLACES D'ACCUEIL FAMILIAL sur le territoire du Haut-Béarn

62% DES ASSISTANTES MATERNELLES fréquentent le relais



9 ATELIERS proposés chaque semaine sur le Haut-Béarn

180 ENFANTS fréquentent les ateliers collectifs



Ass Mat Info

Dans cette boîte à outils qu'est le RPE, on trouve également un bulletin d'information trimestriel « Ass'Mat Info » adressé par courrier à toutes les assistantes maternelles agréées du territoire. On y retrouve, entre autres, le planning et les thématiques des ateliers, des retours sur des formations, un dossier thématique et toutes les actualités réglementaires et législatives liées au métier. Ce document est également consultable en ligne sur www.hautbearn.fr



66 Témoignages



Martine
Assistante maternelle depuis 19 ans

Martine s'est orientée vers le métier suite à une reconversion professionnelle : « Je voulais aider les parents, être l'assistante maternelle que j'aurais voulu trouver en tant que maman ». Chaque semaine elle participe aux ateliers « les enfants sont plus libres, tout est aménagé pour eux, à leur portée, il y a moins d'interdiction ». Sans le relais, elle ne se verrait pas exercer ce métier et indique que c'est également un critère pour les parents dans le choix de la professionnelle. « Lors d'un entretien avec un papa, il m'a demandé si je fréquentais effectivement le relais. C'était primordial pour lui ». Ce qui la motive au quotidien « la rencontre avec l'enfant, c'est toujours une surprise, la place que je tiens dans son éveil... nous sommes là pour les aider à grandir. »



Loraine
Maman de deux enfants âgés de 4 ans et 2 ans

La garde du petit Noé démarre dans une crèche intercommunale. « Les premiers mois à la crèche se sont bien passés mais il était plus à l'aise avec un effectif réduit et une référente attitrée. Nous avons également besoin de souplesse sur les horaires d'accueil » explique la maman. Le couple décide alors de se tourner vers le RPE pour trouver une assistante maternelle qui réponde à ses besoins et qui fréquente le relais, un critère capital pour Loraine. « On souhaite qu'elle s'occupe de l'éveil de notre garçon, qu'elle lui fasse découvrir des choses. Aux ateliers, ils participent ensemble aux bébés lecteurs, à l'éveil musical... et Noé rencontre d'autres enfants. » Une vraie relation de confiance est née entre les parents, Noé et l'assistante maternelle. « Elle nous raconte ses journées, envoie des photos lors des ateliers. Quand on est en vacances, Noé parle souvent d'elle, c'est une référente très importante dans sa vie, il est en confiance et épanoui à son contact. »



Virginie
Assistante maternelle depuis 2 ans

Virginie a toujours voulu travailler dans le domaine de la petite enfance. Après avoir élevé ses enfants, elle se lance pour l'obtention de l'agrément « la décision a été prise en famille, car accueillir des jeunes enfants chez soi implique tout le monde. C'est un métier passionnant, accompagner les enfants dans leur développement et partager les trois premières années de leur vie... ». Au sujet du RPE, elle explique « j'ai très vite démarré les ateliers, sur Oloron d'abord en période de Covid, et maintenant à Aramits. C'est très enrichissant, l'équipe des animatrices est top et les activités proposées changent notre quotidien. On n'est jamais dans la même routine. Le RPE joue un rôle fondamental dans notre métier. Il nous tient au courant de la législation, nous aide dans la médiation avec les parents-employeurs lorsque c'est nécessaire, j'ai également pu participer à des temps d'échanges sur la nutrition. Au relais, je me sens soutenue, c'est une vraie chance d'avoir un service de proximité pour moi qui exerce en milieu rural. Sans le RPE, je me sentirai très isolée. »



Isabelle
Assistante maternelle depuis 15 ans

L'envie de devenir assistante maternelle était innée chez Isabelle. Son licenciement économique va tout déclencher. Après la prise de renseignements auprès de la PMI, elle fait un stage chez une assistante maternelle. Par son biais, elle découvre le Relais Petite Enfance. Pour ne plus le quitter : « Je le fréquente une fois par semaine » raconte Isabelle. « Les enfants sont demandeurs pour voir les copains. On tisse des liens avec nos collègues par des échanges, des conseils mutuels ». L'assistante maternelle a aussi pu s'appuyer sur le RPE lors de moments plus compliqués avec un enfant : « l'accompagnement de Brigitte a été très important sur cette période. Grâce au relais, on ne se sent pas seule, c'est un outil essentiel à notre métier ».



Les crèches décrochent une 3^e carotte

À l'heure du repas, les effluves des bons plats préparés par les équipes de L'îlot mômes, Crèch'ndo et La-Haüt traversent les couloirs des crèches intercommunales.

Depuis de nombreuses années, une culture du goût est enseignée. Le but : former le palais des tout-petits à travers des recettes savoureuses, variées et attrayantes. Cette démarche permet de favoriser les producteurs locaux, de répondre à la loi Egalim, de réduire l'empreinte écologique et les coûts. Elle avait déjà été formalisée lors de l'appel à projet « Manger bio et local » lancé par le Département en 2019. Par leur

action, les crèches ont obtenu une 3^e carotte, soit le niveau 3 label écocert « En cuisine » ! En effet, dans la préparation des repas, Crèch'ndo utilise 75 % de produits bio, L'îlot mômes 73 % et La-Haüt 67 %.

Au-delà de l'alimentation, le projet touche le développement durable et un environnement sain pour les jeunes enfants.



RESTAURATION SCOLAIRE Mon Espace Famille

Un nouvel outil en ligne est à destination des familles dont les enfants mangent dans les cantines scolaires desservies par le Service Restauration collective du Haut-Béarn. Ce service permet de gérer efficacement les réservations des repas de la cantine depuis son espace personnel, accessible d'un simple clic, 7j/7 et 24h/24, depuis un mobile, une tablette ou un ordinateur.

Le dispositif sera prochainement étendu pour les utilisateurs des accueils de loisirs et des crèches de la CCHB.



Le réseau de lecture publique : c'est gratuit et pour tout public !

Depuis 10 ans, la CCHB développe, en partenariat avec les communes, le maillage du territoire en équipements de lecture publique. L'accès à ce réseau, aujourd'hui structuré, est gratuit afin d'attirer plus de public encore.

Se plonger dans un livre, se perdre entre les lignes : lire reste une action naturelle même si elle tend à s'étioler. La CCHB a pris le parti de la lecture comme poumon de son action culturelle. Un sacré défi sur un territoire étendu. Finalement, le réseau de lecture publique a su tisser sa toile, d'Oloron Sainte-Marie, pôle de centralité, aux communes les plus excentrées. Camille Billemont en est la coordinatrice. « Le but, c'est d'être le relais entre la Médiathèque des Gaves, les bibliothèques et les points lecture dans les mairies. Ils sont des points d'ancrage et de proximité avec les habitants. » La bibliothèque devient alors un espace de rassemblement, de rencontres. Les discussions et les échanges sont légion.

Une rotation active de documents

« C'est un lieu de lien social, se réjouit Paulette, bénévole à Lasseube depuis 30 ans. Les gens donnent leur ressenti sur les livres. Puis, en connaissant une grande partie de nos lecteurs, nous devinons les œuvres qu'ils vont apprécier. » Les équipes de bénévoles, qui tiennent les bibliothèques, sont indispensables au bon fonctionnement du réseau. « Sans eux, je ne servirai à rien, explique Camille Billemont. Nous formons une équipe à part entière. » Grâce aux agents communaux, aux bénévoles et aux secrétaires de mairie (selon la localisation et la gestion propre à chaque commune

du réseau), nous répondons aux attentes et demandes précises des lecteurs. Le budget annuel d'acquisitions de documents permet de proposer un catalogue de documents riche et diversifié. La coordinatrice organise les rotations des fonds documentaires et les navettes hebdomadaires dans tous les sites du réseau. « Le fond disponible a pu être agrandi et modernisé, remarque Paulette. Des vieux livres ont pu être enlevés. D'où l'ouverture vers de réelles possibilités ! »

La gratuité, synonyme d'avantages

Depuis le 1^{er} janvier 2022, l'abonnement au réseau de lecture publique est devenu gratuit. Un acte qui offre un accès démocratique à l'information, au loisir et à la culture. Dans le même temps, les avantages restent nombreux comme la demande de réservation, où Camille Billemont va chercher le livre voulu et fait la livraison. « C'est le sens de la mise en réseau : emprunter où on veut, rapporter où on veut. » Enfin, le site mediatheque.hautbearn.fr permet de voir les actualités, de consulter le catalogue et son compte lecteur pour prolonger le délai de retour, suggérer l'acquisition de documents (livres, CD, DVD). D'autres lieux vont venir compléter le dispositif pour un service de proximité renforcé. Le réseau de lecture publique a de beaux jours devant lui.



Depuis la mise en place de la gratuité, sont comptabilisées **1063 nouvelles inscriptions** contre 602 en 2019 sur la même période (01/01 > 01/11). Parmi ces nouvelles inscriptions de 2022, **631 concernent des adultes**, contre 300 en 2019.

Tout apprendre en un clic

L'adhésion gratuite donne l'accès au site internet toutapprendre.com. Il vous propose une initiation ou un perfectionnement en langues étrangères, en bureautique, code de la route, musique, vie professionnelle, soutien scolaire et un accès à des magazines et des livres électroniques. La connaissance n'a plus aucune limite.

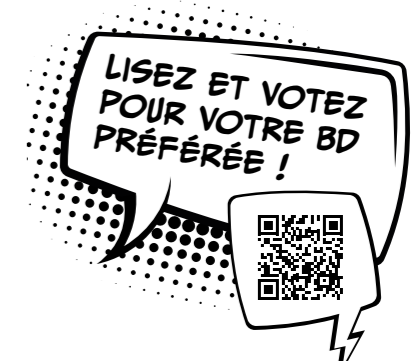
Pour ne rien manquer de l'actualité culturelle locale ou approfondir vos connaissances, abonnez-vous au webzine Culture et Vous en Haut-Béarn !

Christine Cabon, Vice-présidente en charge de la culture et du patrimoine



« BULLEZ À LA CONFLUENCE » : LE NOUVEAU PRIX BD DU HAUT-BÉARN

« La bande dessinée rassemble tous les âges ! » Raphaële Allochon, chargée de l'action culturelle, résume la renaissance de la BD. Longtemps considéré comme un sous-genre littéraire, cet art visuel inépuisable trouve enfin ses lettres de noblesse. Face au succès, le réseau de lecture publique du Haut-Béarn lance la première édition de son prix littéraire BD : Bullez à la Confluence. « L'envie était d'avoir davantage d'interactions avec les lecteurs indique Marion Maylin, bibliothécaire à la Médiathèque des Gaves. Nous échangeons oralement avec eux mais... un avis écrit sur les documents nous permettrait de mieux cerner encore leurs attentes. Ce prix a également pour ambition d'amener de nouveaux usagers dans nos bibliothèques. » Cinq bandes dessinées, aux scénarios divers, ont été sélectionnées pour leurs qualités graphiques et narratives. Elles sont disponibles sur le réseau et dans les lycées oloronais. Les votes sont ouverts jusqu'au 31 mai 2023 : un bulletin dans l'urne, un flash du QR code ci-dessous ou sur Internet. « Les lecteurs seront récompensés avec des cadeaux par tirage au sort », précise Marion Maylin. Dans le prolongement du prix, un ensemble de rencontres (auteurs, scénaristes, illustrateurs...), organisées en partenariat avec les communes et les bénévoles du réseau, permettra aux habitants du Haut-Béarn de découvrir et s'essayer à la création BD. « L'idée, c'est de trouver la juste mesure entre l'usager pour qu'il ait l'impression de produire quelque chose et l'auteur pour qu'il puisse faire la promotion de son activité, décrit Raphaële Allochon... Pour l'usager, c'est intéressant d'être dans l'actif. » Alors, allons buller !





Le site a été inauguré le 15 octobre 2022 en présence de M^{me} la Sous-Préfète et M. le Député des Pyrénées-Atlantiques

L'ÉCOMUSÉE DE LOURDIOS-ICHÈRE, UN NOUVEAU NOM POUR UN NOUVEAU CONCEPT

30 ans après son ouverture, l'écomusée de Lourdios-Ichère devient celui du pastoralisme.

Son nouveau nom, « Ça-ï ça-ï » (Viens, viens !), est une invitation à découvrir un emblématique savoir-faire du Haut-Béarn : le pastoralisme, celui d'antan mais aussi sa forme actuelle. Objets, photos, témoignages aident à comprendre l'organisation de la maison et des activités agricoles et pastorales du 20^e siècle à aujourd'hui. Le film « Les clés de la montagne » complète la visite avec les témoignages de plusieurs

jeunes éleveurs qui partagent leurs parcours, les savoir-faire qu'ils perpétuent et les adaptations qu'ils développent pour dynamiser l'activité sur le territoire. C'est une découverte immersive qui est proposée au visiteur, pour une meilleure compréhension de notre territoire et afin de lui donner envie d'aller à la rencontre des acteurs qui le font vivre.

Entrée gratuite
Espace boutique au rez-de-chaussée



Espace Jéliote: Centre National de la Marionnette!

Le 30 septembre dernier, la ministre de la Culture Rima Abdul Malak est venue officialiser, à Oloron Sainte-Marie, la labellisation « Centre national de la Marionnette » (CNMA) de l'Espace Jéliote.

Ce nouveau label affirme l'importance de cet art populaire et son rôle dans le renouvellement des esthétiques des arts de la scène. Pour toute l'équipe de l'Espace Jéliote, elle symbolise la reconnaissance d'un engagement au quotidien, depuis de longues années, pour les artistes et pour les publics.

Quelques jours auparavant, à l'occasion de l'ouverture de la saison culturelle, l'atelier marionnettique et de création artistique a été présenté au public. Joutant le hall de l'Espace Jéliote, cet outil, indissociable du label CNMA, permettra aux artistes accueillis en résidence de développer pleinement leur créativité puisque cet espace sera entièrement dédié à la conception et à la fabrication d'objets, de décors, etc.



VILLA BEDAT: LA PROGRAMMATION EN COURS

Pour sa dernière période consacrée aux mouvements, la Villa Bedat présente jusqu'au 4 février 2023 « Migrations du vivant ». Cette programmation propose, entre autres, une exposition dédiée aux migrations animales et humaines sur notre territoire. Qu'elles soient saisonnières, volontaires ou involontaires, sous le coup de raisons économiques, politiques ou de survie, toutes ces migrations concourent à perpétuer le Haut-Béarn en tant que terre d'échanges et d'accueil.

L'exposition artistique contemporaine créée et mise en scène par Alain Couloume, bénévole auprès de l'association P.O.U.R. (Piémont Oloron Urgence Réfugiés), propose sa vision de la migration des Hommes, notamment les parcours de migrants contemporains à travers dessins, photographies, haïkus, portraits et bandes sonores.

Le programme disponible sur www.hautbearn.fr

Programmation & billetterie sont disponibles : www.jeliote.hautbearn.fr

Lors de sa visite, la Ministre a également souhaité découvrir les autres équipements culturels intercommunaux, la Villa Bedat et la Médiathèque des Gaves, avant d'engager un temps d'échanges avec les élus sur les projets en cours.



REQUALIFIER LE PARC D'HÉBERGEMENT LOCATIF, UNE PRIORITÉ POUR LE TERRITOIRE DU HAUT-BÉARN

Pour développer l'attractivité de la destination Pyrénées béarnaises toute l'année, l'Office de Tourisme lance **2 programmes de requalification de son parc locatif.**

Depuis 2017, la CCHB et l'Office de Tourisme ont travaillé à la structuration des filières randonnées, activités de pleine nature, vélo, agritourisme et montagne en hiver, éléments forts de la destination.

Pour les années à venir, l'effort va être porté sur la filière hébergement. Dans ce cadre, l'Office de Tourisme a obtenu, en janvier 2022, l'habilitation au classement (1 à 5 étoiles) destiné à qualifier les meublés de tourisme ; cela permet aux propriétaires de bénéficier d'un abattement fiscal de 71 %. Des services sont également proposés aux hébergeurs comme des services de conciergerie ou des formations thématiques.

Pour les porteurs de projets et les professionnels du tourisme présents sur le territoire, l'Office de Tourisme et le Pôle politique touristique de la communauté de communes proposent, depuis plusieurs années, un accompagnement privilégié à la création ou au réajustement d'un hébergement afin que ce dernier puisse répondre aux attentes des clientèles de la destination. Il consiste à faciliter toutes les démarches relatives au projet : visite du bien, préconisations en termes de positionnement, aide à l'aménagement, prévisionnels de fréquentation et de rentabilité,

accompagnement dans les démarches administratives, rendez-vous avec les mairies, le service urbanisme, aide au montage des dossiers de demandes de subventions, assistance commerciale, etc.

Dès 2023, le lancement de deux programmes de requalification des locations touristiques viendra compléter ce dispositif :

Repenser ma maison de vacances

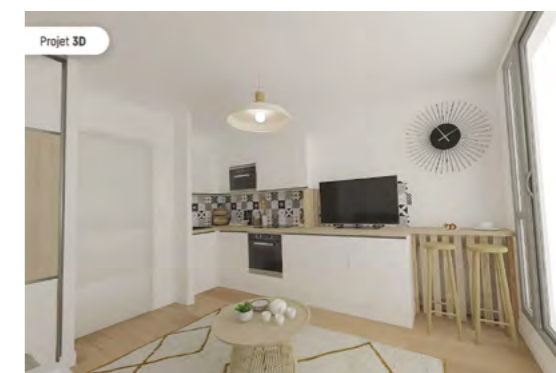
Ce programme concerne les meublés de tourisme situés en Pyrénées béarnaises (hors station La Pierre Saint-Martin). « Il s'agit d'un programme d'accompagnement à la carte pour aider l'hébergeur à repenser l'aménagement des espaces intérieurs et extérieurs en apportant une plus-value sur le plan fonctionnel, du bien-être ou du rapport à nos paysages. L'objectif est que notre parc locatif se différencie des autres destinations pour être attractif toute l'année et soit le reflet de notre qualité de vie » indique Marie Pachéco, Directrice de l'Office de Tourisme du Haut-Béarn.

Concrètement il suffit de solliciter une visite conseil auprès de l'Office de Tourisme.

La Pierre Saint-Martin 2025

Ce programme vise à accompagner les propriétaires d'appartements et de chalets de la station de La Pierre Saint-Martin pour la rénovation de leurs locations touristiques. « Un sondage mené sur six mois a permis de mettre en exergue la volonté des propriétaires

de requalifier leurs biens. Plusieurs freins ont été identifiés et des solutions vont être mises en œuvre. Un premier lot de travaux sera lancé au printemps 2023 » précise Marie Pachéco. Atout France a sélectionné 25 destinations au niveau national pour son appel à projets « Rénovation des stations de montagne » et La Pierre Saint-Martin fait partie des sept stations retenues dans les Pyrénées. Plusieurs partenaires se mobilisent autour de ce dispositif : la CCHB, la commune d'Arrette, le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, l'EPSA et le Crédit Agricole. Pour assurer la coordination et le suivi de ce programme, un chargé de mission vient d'être recruté au sein de l'office de tourisme.



Un service à la carte

Pour chaque programme, le point de départ est la visite gratuite de l'hébergement touristique par l'équipe projet de l'Office de Tourisme.

Dans un second temps des propositions seront apportées :

- Un plan 3D avant-après de votre location pour vous projeter
- Un estimatif coût / rentabilité
- Le classement de votre location
- La gestion partielle ou complète de votre bien
- Des services de conciergerie sur mesure (pour vous et vos clients)
- Une assistance à la commercialisation.

EN SAVOIR PLUS



Vous souhaitez vous informer sur les modalités de ces programmes ? Un interlocuteur unique : **Jean-François Scohy**
Tél. 07 49 91 35 64
mission@pyrenees-bearnaises.com

Nombre de lits touristiques marchands sur le Haut-Béarn





L'Espace Somport fait peau neuve !

Après 2 ans de travaux, l'Espace Somport a ouvert au public au mois de décembre dans un bâtiment entièrement rénové et modernisé. Tout de bois et de pierres, plus fonctionnel, il permet de mieux accueillir les visiteurs dans une ambiance « nature » valorisant l'environnement du Somport et le Parc national des Pyrénées, espace protégé et réglementé.

En plus des services déjà présents, notamment la partie restauration, trois nouveaux espaces ont été créés : un espace d'information touristique, un espace dédié à l'accueil d'activités (expositions, conférences, ateliers...) et un espace bien-être équipé d'un sauna et d'un jacuzzi. Tout est maintenant réuni pour valoriser pleinement cette station à l'environnement exceptionnel particulièrement appréciable pour ses pistes au cœur de la forêt de hêtres et sur les crêtes frontalières de l'Espagne, proposant une vue imprenable sur les montagnes environnantes.

Chacun, débutant ou pratiquant confirmé, peut trouver le parcours qui lui convient, en ski nordique, de la piste blanche à la piste noire, ou en raquettes.

Mais la vocation du Somport ne s'arrête pas à la saison hivernale puisque de nouvelles activités seront

proposées dès l'été 2023 : randonnées balisées, balades en trottinettes électriques, escape game outdoor et sentiers de découverte du patrimoine naturel du Somport.

Envie d'une session sportive en ski, d'une balade en raquettes, ou simplement d'un grand bol d'air en famille ? Il y aura forcément une raison qui vous conduira à l'Espace Somport !



Nous avons maintenant un très bel équipement qui correspond aux attentes du public et une volonté forte de le faire vivre tout au long de l'année, avec des emplois qui seront pérennisés.

Lydie Althapé,
Vice-présidente en charge du tourisme



Tarifs

- Accès journée ski adulte : 10 €
- Accès journée ski enfant : 7 €
- Accès journée raquette : 5 €
- Pack journée famille (2 adultes + 2 enfants, forfaits + matériels) : 54 €
- Carte saison ski adulte (nombre de séances illimité dans la saison) : 100 €
- Espace bien-être, ouvert de 11h à 17h : à partir de 15 €/personne (sur la base de 2 personnes)

Sur place : location de matériel (skis et raquettes) et école de ski.





3 STATIONS VÉLO À VOTRE SERVICE!

Dans le cadre de sa politique de développement de la filière « vélo », la CCHB a décidé de doter le territoire de trois stations vélo.

Avant ou après vos sorties, vous pouvez désormais laver, gonfler, apporter de petites réparations sur votre deux-roues, mais aussi, découvrir l'ensemble de l'offre vélo des Pyrénées béarnaises (parcours, loueurs, réparateurs, accompagnateurs, etc.). Rendez-vous dans les stations d'Oloron Sainte-Marie (parking du stade Saint-Pée), d'Arette (Jardin de Salet) et, prochainement, d'Accous.

Une application numérique pour découvrir l'offre touristique

La communauté de communes et son office de tourisme se sont associés pour développer une application numérique accessible partout en Haut-Béarn, 24h/24h, contenant et géolocalisant toute l'offre touristique des Pyrénées béarnaises. Des plaques (avec QR Code ou contact NFC) sont installées dans les 48 communes de la CCHB et permettent de récupérer toute l'information sur son smartphone avec géolocalisation : sites à visiter, randonnées, restaurants, commerces, réservation d'activités, etc.



PYRÉNEO A POSÉ SES VALISES À OLORON

Du 6 au 8 octobre 2022, Oloron Sainte-Marie a accueilli la 2^e édition de Pyrénéo, le rendez-vous incontournable des acteurs du massif des Pyrénées.

Organisé par l'Agence des Pyrénées et l'association « Une marque pour les Pyrénées », l'événement a réuni près de 500 participants. Les élus (locaux, départementaux ou régionaux), les parlementaires, les techniciens du développement des territoires, les acteurs socio-économiques et les responsables associatifs ont échangé autour de plusieurs thématiques : le transfrontalier, le lien entre pastoralisme et tourisme, l'industrie et la Marque Pyrénées.



www.terra-aventura.fr

APPLICATION 100% GRATUITE

L'INCROYABLE CHASSE AUX TRÉSORS

5 PARCOURS en HAUTBÉARN

Vallée de Josbaig, Oloron Sainte-Marie, Borce-Etsaut, La Pierre-Saint-Martin et Braca

ACTIVITÉ DE PLEIN AIR

500 PARCOURS 365 J/AN
Nouvelle-Aquitaine

DISPONIBLE SUR Google Play | Télécharger dans l'App Store

HAUT BÉARN communauté de communes | PYRÉNÉES BÉARNAISES | RÉGION Nouvelle-Aquitaine Comité Régional du Tourisme

Crédit photo : Philippe Laurencou

Création originale Proximit - www.proximit-digital.fr

Les actualités et les événements des communes du HAUTBÉARN^{*}

sont sur l'application mobile



IntraMuros

> Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone :



Play Store
(Android)



Apple Store
(iPhone)

> Tapez **IntraMuros** dans barre de recherche et téléchargez l'application :



IntraMuros

> **Sélectionnez ensuite votre commune** et naviguez dans les différents onglets.

> Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. **Recevez les infos importantes par notification.**

